

Séance du 21 mars 2024

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	18	14

Le vingt et un mars mille vingt-quatre, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Coralie ADNOT, Mohamed BENAHMED, Elisabeth BENARD, Karine BOCQUET, Claudette BOUCHÉ, Étienne DHUICQ, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Christine GUIMAREY, Marie-Claude HIMMESOETE, Valérie JACQUINOT, Jean-Pierre SCHANG, Dominique THUAULT, Ludovic VAN WAESBERGE

Absents : Bernard CRÉPIN, Céline FAGOT, Nelly GRIFFON, Sébastien VERDRU

Absents représentés : Claudine ZUBER pouvoir à Dominique THUAULT

Secrétaire de séance : Coralie ADNOT

Date de la Convocation
14 mars 2024

Date d’Affichage

14 mars 2024

Objet de la délibération

No 2024-100153

Finances

Débat d’orientation budgétaire

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l’instruction budgétaire et comptable M 14 annexée à l’arrêté modifié du 27 décembre 2005,

Vu la commission des finances et des travaux tenues le 13 mars dernier,

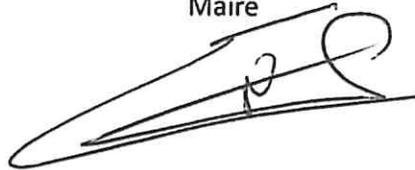
Vu le rapport d’orientation budgétaire joint présenté par Madame Jacquinot, adjointe aux finances,

Considérant qu’il appartient à l’assemblée délibérante de débattre sur ce rapport préalablement au vote du budget 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité, confirme que le débat sur le rapport d’orientation budgétaire s’est déroulé conformément à la législation en vigueur.

Etienne DHUICQ

Maire



Accusé de réception - Ministère de l’Intérieur

051-215103557-20240321-2024-100153-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024

Publication : 02/04/2024

Pour l’autorité compétente par délégation

